

FICHE INSCRIPTION ATELIERS 2026-2027

Théâtre du Champ de Bataille

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

E-mail :

Téléphone :

Inscription (cocher la ou les bonnes réponses) :

- ☐ atelier théâtre adultes lundi 18h30
- ☐ atelier théâtre adultes lundi 20h30
- ☐ atelier théâtre adultes mardi 20h

En vous inscrivant à l'un de nos ateliers de pratique amateur, vous devenez adhérent à l'association Parole D.E.L.I.E.E.

Cette adhésion vous permet de bénéficier de notre assurance lors de votre participation à nos activités et vous donne droit à un tarif réduit pour les spectacles que nous proposons.

Elle vous donne également une voix à l'Assemblée Générale qui se tient en octobre chaque année.

Elle vous permet enfin de vous investir dans la vie du lieu en devenant bénévole au sein de l'association.

Règlement :

Le règlement doit être versé à la pré-inscription en un ou trois chèques (encaissements au 15/10, au 15/01 et au 15/04). Il est possible de régler l'inscription en une fois par virement bancaire.

L'inscription définitive se fait au plus tard après le premier atelier (une séance d'essai possible).

Toute année commencée est due sauf cas de force majeure (incapacité à continuer la pratique pour raison de santé ou déménagement par exemple).

Les ateliers adultes du mardi soir ont lieu majoritairement dans la salle d'expositions et occasionnellement dans la salle de spectacles (groupe réduit à 12 participants). Les ateliers adultes du lundi ont lieu majoritairement dans la salle de spectacles et occasionnellement dans la salle d'expositions (groupes de 15 participants). En mai et en juin, tous les ateliers ont lieu dans la salle de spectacles.

tarif plein : 395€ l'année (ou 135€ / 130€ / 130€ au trimestre) + 25€ d'adhésion (un spectacle inclus dans le tarif)

tarif réduit (quotient familial CAF $\leq$ à 850) : 335€ l'année (ou 115€ / 110€ / 110€ au trimestre) + 7€ d'adhésion (un spectacle inclus dans le tarif)

Nous proposons une adhésion de soutien à un tarif libre supérieur à 25€.

L'inscription à un atelier proposé par le TCB suppose l'adhésion à l'association Parole D.E.L.I.E.E et le respect de son règlement intérieur.

Par ailleurs, certaines règles spécifiques au bon fonctionnement des ateliers s'appliquent :

- La ponctualité et l'assiduité aux ateliers est requise pour tout.e.s.
- En cas d'absence ou de retard, le-la participant.e est tenu de prévenir le secrétariat ou l'intervenant.e.
- Pendant les ateliers, la bienveillance de chacun.e envers les autres est de rigueur.
- Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant toute la durée de l'atelier.
- Tout au long de l'année, les participant.e.s ne doivent pas hésiter à communiquer avec les responsables du TCB en cas d'interrogation concernant le fonctionnement de l'atelier auquel ils participent.

Pris connaissance le _____ à _____

NOM prénom :

Signature

Protocole VHSS (Violence et harcèlement sexuel et sexiste)

Le Théâtre du Champ de Bataille dispose d'un Protocole pour lutter contre les Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes. Afin de garantir le respect du Protocole, le TCB dispose de plusieurs personnes formées à ces situations et d'une responsable VHSS, en la personne de Marie-Laure Pilard.

Ressources à dispositions :

- Le numéro de la personne référente VHSS : Marie-Laure Pilard / yhsstcb@gmail.com
- France Victimes (Fédération regroupant 130 associations d'aide aux victimes) : 116 006
- Violences femmes info : 39 19
- Porter plainte auprès de la gendarmerie, directement auprès du Procureur de la République, ou du Défenseur des Droits, qui sont les trois autorités constitutionnelles chargées de ces questions.

L'association Parole D.E.L.I.E.E ?

Le Théâtre du Champ de Bataille est géré par l'association Parole D.E.L.I.E.E. (Dire, Écrire, Lire, Interpréter, Écouter, Éditer) créée en 1993 afin de promouvoir la littérature et le spectacle vivant.

Le TCB propose depuis 1992 une programmation essentiellement théâtrale avec une préférence pour les textes d'auteurs contemporains. C'est un lieu pour découvrir de nouveaux artistes et des spectacles très récemment créés. Une quinzaine de compagnies sont accueillies en résidence chaque saison.

Des projets de médiation et de sensibilisation au spectacle vivant sont mis en place avec différents partenaires : établissements scolaires, universités, amateurs, associations. Des ateliers et des stages de pratique sont proposés tout au long de la saison. Les mois de mai et de juin sont dédiés au théâtre amateur.

Devenir bénévole ?

Les bénévoles peuvent donner un coup de main de façon ponctuelle ou s'investir de manière plus régulière : tous les modes d'engagement sont les bienvenus !

En tant que bénévoles, vous pouvez :

- Participer à l'accueil des publics lors des représentations scolaires et/ou tout public (accueil, placement en salle, tenue du bar...)
- Participer aux différentes commissions thématiques mêlant bénévoles et salariés pour imaginer et mettre en place des actions (commissions expositions, cinéma, vie associative, lieu de vie...)
- Être élu au Conseil d'Administration puis au Bureau et participer aux décisions importantes (orientations du projet artistiques, investissement...)
- Participer à des temps conviviaux et des événements

Si vous souhaitez devenir bénévole, vous pouvez en parler avec nous à l'occasion d'un spectacle par exemple ou nous contacter sur contact@champdebataille.net

Contact :

Théâtre du Champ de Bataille
10 rue du Champ de Bataille – 49100 Angers
contact@champdebataille.net / 02 41 72 00 94
champdebataille.net